

» France ; & , toute sa vie , elle se flatta que
 » quelque heureuse circonstance pourroit le
 » déterminer. Au moins ne pouvoit-elle dou-
 » ter que le premier acte de justice de son
 » fils , s'il fût monté sur le trône , n'eût été
 » leur rappel. Un jour qu'elle étoit occupée
 » de la broderie d'un riche ornement d'église,
 » le pere Griffet , qu'elle estimoit pour son
 » savoir & sa piété , se présenta à son audien-
 » ce : *Tenez , Pere* , lui dit-elle , *voici une*
 » *chasuble que je destine à la premiere de*
 » *vos maisons qui sera rétablie. — Cela*
 » *étant , madame* , répond le Jésuite , *V.*
 » *M. pourroit se contenter d'en faire un*
 » *point par jour. — J'espere mieux que*
 » *vous* , poursuit la reine : *je verrai ce que*
 » *je desire , je dirai mon Nunc dimittis , &*
 » *je mourrai de joie. »*

Ce que l'auteur nous apprend des autres or-
 dres Religieux , est bien digne de son impartialité
 & de son discernement. On y trouvera de quoi
 adoucir le coup d'œil sévere que les gens de
 bien ont porté sur l'état de décadence où
 s'est trouvé un bon nombre de monasteres &
 d'instituts cénobitiques lors de la révolution.
 Depuis long-tems la philosophie employoit
 contre eux tous les moyens de subversion &
 d'avilissement , philosophie devenue toute puis-
 sante , disposant de l'autorité des trônes & de
 la magistrature. » Au lieu du rétablissement
 » de la Société , la reine eut la douleur de
 » voir que l'incrédulité , qui avoit célébré
 » comme un triomphe la chute de ce corps
 » Religieux , ne se promettoit rien moins que
 l'extinction